

JEAN-MARC GASTELLU

BLACK YEOMEN

En contrepoint des «fermes à capital» qui se sont développées au XVIII^e siècle, Karl Marx dresse le portrait de la *yeomanry* anglaise, à son apogée aux XVI^e et XVII^e siècles, et depuis disparue. Elle était formée de paysans riches et indépendants, fiers de leur état, et dont les mœurs raffinées contrastaient avec celles, plus grossières, des hobereaux (Karl Marx 1969 : chap. 27, «L'expropriation de la population campagnarde»). Ce portrait s'avère, de nos jours, quelque peu idéalisé car, selon d'autres sources, les *yeomen* auraient été de solides terriens, plutôt balourds, aux préoccupations limitées. A l'office, ils n'auraient connu que deux prières : l'une pour la pluie, l'autre pour le beau temps¹ ! J'ai pourtant été fasciné par les notations de Karl Marx, car elles éveillaient en moi les souvenirs attachés aux grands planteurs du Moronou, en Côte-d'Ivoire, la chaleur de leur hospitalité, la délicatesse de leurs attentions. J'ai donc voulu en savoir un peu plus sur ces *yeomen*, sans trop me poser de questions sur les justifications d'un rapprochement entre une catégorie évanouie en Europe depuis deux siècles et des cultivateurs contemporains d'Afrique de l'Ouest.

*

La vie quotidienne des *yeomen* nous est connue grâce à leurs livres de comptes, leurs inventaires, un peu moins par leurs journaux privés, car ils écrivaient peu sur eux-mêmes². Comme dans toute société paysanne, leurs relations se limitaient au «voisinage», c'est-à-dire à la communauté des voisins partageant une même fraction de terroir³. Ils avaient un devoir d'aide et de charité à leur égard, comme pour les pauvres. Ces voisins étaient conviés à toutes les fêtes de la maison, en particulier aux mariages et aux funérailles,

1. John Earle : «Microcosmographie» 1628, cité par Schmidt 1961.

2. Les descriptions qui suivent portent sur la *yeomanry* des XVI^e et XVII^e siècles quand les faits ne sont pas datés.

3. Dans l'ancien Pays basque, le «premier voisin» (*aizoa*) jouait un rôle très important dans la vie de la «maison» ; cf. *La tradition au Pays basque* (1982 : 174-175).

18 FEV. 1987

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 23.389 ex 1

Cote : B 62 N

occasions de grandes réjouissances⁴. Pour les funérailles, le défunt avait prévu une somme afin que parents et amis se réunissent à la taverne pour boire et manger, parfois même pour des anniversaires ! La cordialité des réunions et la chaleur des relations de voisinage apparaissent clairement :

(they)[...] laughed heartily, ate and drunk heartily, called a spade a spade, and (were) little troubled with prudery or over conventionality (Campbell 1942 : 313).

Les *yeomen* étaient habillés de vêtements sobres. Leur nourriture était solide et substantielle, sans recherche gastronomique. Leurs manières de table étaient simples, sans domestiques pour assurer le service. Les bibliothèques étaient peu fournies, les lectures limitées : quelques ouvrages religieux, de petits essais (Schmidt 1961). Certains ne savaient ni lire ni écrire

Les céréales étaient les principales productions agricoles aux XVI^e et XVII^e siècles en Grande-Bretagne : blé, orge, avoine et froment ; une partie du produit était affectée à la vente. On trouvait aussi du chanvre, du lin, du houblon, d'introduction récente (1524). Des fruits étaient destinés à la fois à l'autoconsommation et au marché. Les outils agricoles étaient simples, de fabrication domestique. L'instrument principal était la charrue de bois, avec un socle en fer ; différents modèles permettaient de s'adapter à la variété des sols. Les cultivateurs disposaient aussi de herses, de faux, de charrettes, de nombreux petits instruments. Le savoir-faire des *yeomen* était très poussé, ce qui était le motif de leur fierté⁵. Leurs pratiques culturelles étaient diverses, issues des traditions de chaque région. Par exemple, l'enrichissement du sol était assuré par du fumier, de la chaux ou de la marne selon les endroits, ou même par du sable, des cendres, des algues... A la fin du XVI^e siècle et au début du XVII^e siècle, leurs domaines s'étagaient de dix à quatre-vingts hectares en zone de culture, et jusqu'à deux cent quarante hectares en zone de pâturage (Campbell *op. cit.*).

Les dépenses d'une année agricole se divisaient en trois rubriques : l'achat de fournitures, les «prélèvements» dus à divers titres, la rémunération des manœuvres. Quand le groupe domestique était trop réduit pour faire face à toutes les tâches, les *yeomen* employaient des manœuvres agricoles (*servants*). Ceux-ci se distinguaient selon le type de leurs rémunérations : à la tâche, à la journée, à l'année. La loi en fixait le montant maximal. Si les manœuvres fournissaient leurs outils, la rémunération était accrue. Les manœuvres à l'année habitaient la maison de leur employeur, en relations familières avec

4. Les modalités du mariage éveillent de nombreuses comparaisons avec les sociétés rurales d'Afrique de l'Ouest : période de fiançailles marquée par de nombreux dons ; rencontre des parents pour fixer le douaire, les biens mis dans la communauté, le jour de la cérémonie, l'ordonnance du repas ; dons des mariés aux jeunes gens du voisinage. Le jeune couple demeurait chez le père de la mariée durant un mois, tant que le douaire n'était pas versé.

5. L'ouvrage d'A.-J. Schmidt reproduit des planches de l'époque illustrant les travaux des champs et permettant de se faire une idée précise des activités des *yeomen*. Les femmes n'apparaissent que deux fois : à l'occasion de la traite du lait et pour la tonte des moutons ; je ne suis pas sûr, d'ailleurs, qu'il s'agisse d'épouses de *yeomen*. Ces planches permettent de visualiser la répartition des tâches et l'organisation du travail à cette époque, comme des photographies le feraient de nos jours.

toute la famille. Il en découlait une forte personnalisation des rapports de travail. Des apprentis, orphelins ou enfants de voisins, vivaient aussi sur l'exploitation. Ils ne recevaient pas de rémunération, mais un don à la fin de leur apprentissage, en espèces ou en nature (vêtements). Si les fils des *yeomen* les aidaient pour les travaux des champs, les indications sur les tâches des femmes sont peu claires ; j'en ai déduit que les épouses et les filles ne se consacraient qu'aux travaux ménagers.

Avec la parution de *Book of Husbandry* de John Fitzherbert, en 1523, naît toute une littérature de manuels agricoles destinés à améliorer les techniques culturales et le rendement des terres. La question s'est posée de savoir si les *yeomen* s'étaient inspirés de ces ouvrages pour introduire des changements en agriculture. En réalité, ces livres étaient surtout destinés à la *gentry*. Les *yeomen* n'auraient pas été des innovateurs, mais des ^{imitateurs} initiateurs (Schmidt *op. cit.* et Campbell 1942 : 170)⁶.

Les *yeomen* sont apparus surtout en Angleterre ; le pays de Galles et l'Irlande ont suivi une évolution différente. Leur occupation principale était l'agriculture, même quand ils diversifiaient leurs activités : production de fer ou de charbon, confection de vêtements. Ils travaillaient eux-mêmes leurs terres, ils en avaient une connaissance intime, ce qui les distinguait de la *gentry*. Une forte différenciation régnait dans leur catégorie : on nous parle souvent de « *wealthy yeomen* ». Par exemple, les *yeomen* du Kent étaient d'une richesse proverbiale, due au développement du marché alimentaire de Londres à partir de 1540. La *yeomanry* n'était pas un état statique : chaque génération pouvait franchir les frontières supérieures ou inférieures de la catégorie en s'enrichissant ou en s'appauvrissant. En effet, les limites de ce groupe semblent avoir été imprécises ; statut social et richesse économique s'imbriquaient étroitement, l'un menant à l'autre. La société rurale de l'époque se divisait en quatre couches, qui n'étaient pas imperméables les unes aux autres. Au sommet, il y avait la *gentry*, qui ne se livrait pas personnellement au travail de la terre. Ensuite, venait la *yeomanry*. Puis, on trouvait la *husbandry*, composée de petits paysans, maîtres de leurs terres. Enfin, les manœuvres agricoles libres mais sans terre (*labourers*), occupaient le bas d'une échelle perçue en termes « de degré, de place et de priorité » (Campbell *op. cit.*). La *yeomanry* tenait une position intermédiaire : « [...] half farmer and half gentleman ; his horses go to plow all the week, and are put into the coach on Sunday. »⁷

Producteurs directs, les *yeomen* étaient proches des simples paysans par leur savoir-faire. Par leur richesse, ils essayaient d'accéder à la *gentry* grâce à des stratégies d'acquisition de terres, ou de scolarisation et de mariage pour leurs enfants. La majorité d'entre eux restait cependant attachée à son état.

6. «The yeomen are poor readers at best, and besides they were not the type to take kindly to learning to farm out of a book.»

7. Thomas Baker : «Turnbridge Walks, or the Yeoman of Kent», cité par A.-J. Schmidt.

La *yeomanry* s'est caractérisée par une «faim de terre» qui confinait à la rapacité⁸ : «The story of the English yeoman is essentially a story of the land» (Campbell 1942 : 64).

Leurs domaines ont été constitués selon plusieurs procédés, par de multiples et minimes apports poursuivis sur de nombreuses années : un travail de fourmi. A l'héritage de terres s'ajoutaient des achats opérés grâce aux bénéfiques des récoltes, immédiatement utilisés à cette fin, souvent aux dépens de la *gentry*. Les *yeomen* proposaient parfois des prix d'achat exorbitants, l'acquisition de la terre étant leur premier objectif⁹. A ces achats s'ajoutaient des locations. La location à long terme ressemblait à un achat déguisé : forte somme versée en début de bail, loyer faible, durée fantaisiste¹⁰. Les locations à court terme faisaient l'objet de loyers annuels élevés. Les locataires relouaient à leur tour ces terres à de plus petits tenanciers, sur une vaste échelle. Enfin, les *yeomen* se livraient à des échanges de terres. Toutes ces descriptions donnent une impression d'activité fébrile à partir du début du XVI^e siècle, moment où la terre a acquis une valeur d'échange en Grande-Bretagne à la suite de la croissance des activités économiques. Les terres changeaient souvent de détenteurs à cette époque.

Quel a été le rôle de la *yeomanry* dans la pose des clôtures, dont elle a été la victime sur long terme ? Quelques faits apparaissent plus clairement de nos jours à propos des «enclosures». D'abord, la pose des clôtures a commencé dès le XV^e siècle en Angleterre, dès le moment où l'on est passé d'une agriculture de subsistance à une agriculture de rendement. Ce mouvement s'est développé de façon continue. Ensuite, on doit distinguer plusieurs types de clôtures : celles qui enfermaient des champs en culture, celles qui marquaient des pâtures, des portions de forêts, de terres en friches, de marais. Il y eut des clôtures de toutes les dimensions, en particulier des «petites clôtures» (de 0,4 à 3,2 hectares) conçues pour le labour et non le pâturage. Enfin, les *yeomen* ont été la catégorie la plus nombreuses de poseurs de clôtures (Campbell 1942 : 87, 88, 96). L'attention des historiens a été davantage attirée par les comportements des grands propriétaires fonciers, plus spectaculaires : ils posaient des clôtures à leur échelle, c'est-à-dire sur de vastes domaines. Mais les contemporains ne s'y sont pas trompés : ils ont réagi aux annexions des *yeomen*, qui violaient les terres communales, empiétaient sur les voies de circulation, accaparaient tout ce qui était possible. Ils ont été rendus responsables du dépeuplement des campagnes. De 1455 à 1607, 2,8 % de la superficie totale de l'Angleterre a été mise sous clôture. Le phénomène n'était pas uniforme : dans certaines zones, la proportion atteignait 9 % des terres, tandis que d'autres zones y échappaient. Aux XVIII^e et XIX^e siècles, 13,6 % de la superficie totale était passée sous «enclosure», avec de fortes variations selon les régions¹¹. Dans un premier temps, les *yeomen* ont été les principaux

8. M. Campbell a intitulé l'un de ses chapitres : «Land Hunger».

9. A Chayanov, trad. P. Couty (1970 : 8) : «[...] Les paysans disposant de peu de terre acquièrent celle-ci à des prix nettement supérieurs à la rente capitalisée.»

10. Certains baux étaient prévus pour 5 000 ans, voire 10 000 ans !

11. A. H. Johnson 1963 ; cartes hors texte.

bénéficiaires de cette entreprise. Puis, avec la révolution industrielle et le développement d'une agriculture scientifique et commerciale, le mouvement s'est retourné contre eux : en 1760, la *yeomanry* était décimée. Ce déclin a été facilité par des pratiques propres à leur groupe, en particulier pour l'héritage : tandis que la *gentry* transmettait l'intégralité des terres à l'aîné, les *yeomen* morcelaient leurs domaines entre leurs enfants¹². En définitive, ils ont opéré une concentration des terres au détriment des deux franges de leur catégorie : les nobles (*gentry*) et les petits paysans (*husbandry*). Cette stratégie a bénéficié, au XVIII^e siècle, aux grands propriétaires fonciers (*landlords*), qui en ont recueilli tous les fruits.

La fierté des *yeomen* devait beaucoup à l'héritage qu'ils revendiquaient : ils se voulaient les descendants des tenanciers libres (*free tenants*) du Moyen Age. Après la conquête normande, la propriété éminente du sol relevait du roi, suzerain (*paramount*) de toutes les terres (Lebret 1882 : 2). La société rurale se divisait en trois catégories, au-dessous de celle des seigneurs : les francs-tenanciers (« socmani », *free tenants*), nés libres et qui tenaient leurs terres *in feodo* ; ils devaient une redevance fixe et déterminée à l'avance ; les « villani » ou « villeins », tenanciers serviles, qui devaient cultiver les terres du seigneur ; leur prestation était donc soumise à variations ; enfin, les manœuvres (« cotarii », « bordarii »), sans terre mais possédant une maison (*cot*, *cottage*), qui avaient des obligations de travail envers le manoir (Lebret *op. cit.*). Ce sont les tenanciers libres qui ont composé les rangs de l'infanterie anglaise, des archers qui ont abattu la chevalerie française aux batailles de Crécy, Poitiers, Azincourt, et semaient l'effroi dans nos campagnes (Campbell *op. cit.*). Au XIII^e siècle, les *free tenants* étaient aussi nombreux que les « villani » ; dans certaines zones, il n'y avait pas du tout de « villeins » (Powicke : 1938). Le servage a été aboli au XIV^e siècle¹³. Les prestations en nature ont été transformées en redevances fixes en espèces ; l'« économie du manoir » a disparu. L'ancienne tenure servile devint le *copyhold* :

Dès lors, les copyholders, sorte de propriétaires, prennent place à côté des socmen et entrent dans cette classe d'hommes libres, de paysans propriétaires, la yeomanry, qui, au Moyen Age, furent l'orgueil de l'Angleterre (Lebret 1882 : 106).

La *yeomanry* accueillait ainsi dans ses rangs d'autres membres que les descendants des glorieux fantassins, dont certains, appauvris, étaient tombés dans un autre état. Ce brassage social a été favorisé par la croissance économique apparue sous les premiers Tudors ; la Peste noire de 1348 et la Révolte des paysans de 1381 ne font que souligner les changements en cours. Ils s'accélérent au XVI^e siècle, difficile pour les catégories les plus démunies. La « Grande Reconstruction », de 1570 à 1642, fait surgir dans les campagnes anglaises des maisons de pierre qui remplaçaient les maisons de bois ; ces nouvelles demeures étaient subdivisées en de multiples pièces ; elles succédaient au *hall*, la salle

12. J. Thirsk, Introduction à : A. J. Johnson, *op. cit.*

13. G. Lebret est le seul auteur à proposer le XIII^e siècle pour la disparition du servage en Angleterre.

unique du Moyen-Age¹⁴. La prospérité des *yeomen* transparaît dans la construction de ces nouvelles habitations (Schmidt *op. cit.*). Le décès de la reine Elisabeth I, le 24 mars 1603, fait accéder les Stuarts au pouvoir. C'est encore une époque de changement de fortunes. Les *yeomen* n'avaient plus qu'un rapport lointain et légendaire avec les archers du Moyen-Age. Mais l'attachement à cette origine révèle un code de valeurs non économiques qui plaçait au premier rang la tenure libre et la bravoure militaire. Tous s'y référaient alors que tous n'en étaient pas issus. A la fin du XVII^e siècle, les *yeomen* représentaient un septième de la population. On ne comptait plus qu'un *yeoman* pour vingt fermiers à la fin du XIX^e siècle (G. Lebret *op. cit.*).

Ce groupe social a marqué de son empreinte la Grande-Bretagne moderne. On lui attribue les caractéristiques de la démocratie et de l'indépendance britanniques, transposées par les premiers migrants en Nouvelle Angleterre (Campbell, Lebret, Schmidt), car : «[...] a man with a land of his own and a sceal of his own generally has a mind of his own» (Powicke 1938 : 393).

*

Les grands planteurs du Moronou rappellent par de nombreux traits les *yeomen*¹⁵. Leur vie quotidienne est empreinte de la même cordialité pour les voisins. Fêtes, cérémonies, réunions amicales prennent une partie de leur temps. La nourriture et les manières de table sont simples, les habits de tous les jours aussi. Ils travaillent ou ont travaillé la terre, ils ont une bonne connaissance de leurs plantations. La mécanisation de l'équipement est réduite : les principales opérations productives se font à la main. Ils emploient des manœuvres, distingués selon leurs rémunérations : à la journée, au mois, à l'année, à la tâche ou par un partage du produit. Les grands planteurs ont été d'importants acteurs dans la «course à la forêt». Leurs domaines fonciers ont été formés petit à petit, par des apports renouvelés chaque année. Enfin, leur code de valeurs est non économique. Ils adhèrent aux valeurs de la société agni précoloniale, époque à laquelle la richesse pouvait mener au pouvoir (Perrot 1976). Ils les reproduisent, quelles que soient leurs origines sociales, alors que le processus est éteint de nos jours.

Il serait pourtant absurde d'assimiler les grands planteurs du Moronou aux *yeomen*. Ils forment une séquence historique unique, et je plaide pour la spécificité des sociétés rurales d'Afrique de l'Ouest. Les contextes politique et économique des deux sociétés n'ont, d'ailleurs, rien de commun. De plus, des différences capitales surgissent quand on dresse une comparaison. D'abord, l'appartenance à la *yeomanry* était en partie fondée sur un statut. Rien de tel chez les grands planteurs du Moronou : on ne naît pas grand planteur, on le devient à la force du poignet. Ensuite, les femmes du groupe domestique

14. Dans le sud-ouest de la France, cette pièce unique était la «salle» qui, par extension, désignait l'ensemble du bâtiment et la maison principale d'un village.

15. En France, une aristocratie paysanne de «fermiers» est signalée vers 1560 dans le Languedoc et le Cambrésis (selon H. Neveux 1975). Cette catégorie semble avoir eu moins d'ampleur et de portée que la *yeomanry* en Angleterre.

participent, dans la majorité des cas, au travail des champs ; elles sont responsables des cultures vivrières. Les rares mentions que j'ai rencontrées semblent indiquer que les épouses des *yeomen* se cantonnaient aux tâches ménagères. Enfin, l'accroissement de leurs domaines fonciers s'est fait par défrichement d'une forêt encore inoccupée, et non par acquisition et accaparement de terres au détriment d'autres couches sociales.

Cependant, l'étude de la *yeomanry* m'éclaire sur les grands planteurs du Moronou et me conduit à davantage formaliser leur « type » : ils vivent dans une société paysanne, ils pratiquent une économie paysanne, mais ils se distinguent des autres en formant une catégorie de « paysans riches ».

Ils vivent dans une société paysanne, une « société d'interconnaissance » (Mendras 1976 : 75, Arnold 1980). Beaucoup plus que des données quantitatives, c'est l'observation de leur vie quotidienne qui permet de l'affirmer : la parenté, le village, le « voisinage », les obligations sociales occupent une grande place. Le code des valeurs, qui fait référence à la société passée, souligne que l'activité économique n'est pas l'unique préoccupation des villageois : les discussions sur l'ancienneté des lignages et la légitimité des chefs passionnent bien plus les esprits !

Ils pratiquent une économie paysanne. L'agriculture est leur occupation quasi unique : cultures vivrières (igname, bananes, taros, parfois manioc) et cultures d'exportation (café, cacao), qui les mettent en relation avec le marché mondial¹⁶. Ce sont des producteurs directs, qui sont nés et demeurent dans leurs villages. Leur premier objectif est d'obtenir le produit pour l'autoconsommation¹⁷. Cet objectif prioritaire se retrouve dans d'autres régions de Côte-d'Ivoire (Pillet-Schwartz 1982), dans d'autres sociétés rurales d'Afrique de l'Ouest. Les récoltes servent aussi à satisfaire des besoins individuels (achats de vêtements, par exemple) et à constituer des rentes : construction de maisons à louer, achat de véhicules pour le transport, scolarisation des enfants. Mais l'objectif ultime de l'activité économique reste la formation d'un héritage qui doit assurer l'existence des personnes que le planteur avait à sa charge après sa disparition. Cet héritage se compose des plantations, des rentes matérielles et d'un « trésor », dont le rôle symbolique paraît tout aussi important que la garantie économique qu'il fournit. Il est transmis, en théorie, à un frère germain du disparu, à un « homme riche » qui a lui-même assez de biens pour ne pas être tenté de le dilapider ; il doit l'utiliser au bénéfice des enfants du défunt. La reproduction des moyens de production n'est pas visée pour elle-même : elle est assurée pour partie sur la fraction du produit consacrée aux besoins individuels, pour partie sur celle réservée à l'héritage.

Cette économie paysanne n'est pas née avec la colonisation. Au moment de la conquête du Moronou, en 1907-1908, le groupe domestique était consti-

16. Les activités économiques des grands planteurs du Moronou sont peu diversifiées par rapport à celles des planteurs migrants yoruba, chez qui l'économie pétrolière a accéléré des processus déjà à l'œuvre (cf. S. Berry 1982).

17. A l'inverse du paysan russe (A. Chayanov 1970), l'évaluation du produit pour l'autoconsommation se fait globalement et non par unité de travail.

tué en unité de production pour les activités agricoles ; il formait un niveau autonome, qui ne provenait pas d'une décomposition du lignage (Kouamé Aka 1979 : 75, Ekanza 1983 : 202-335). La même unité de production, qui pouvait comprendre un ou deux captifs, se livrait parfois à l'extraction de l'or (Kodjo Niamkey 1974). L'association des cultures sur une même parcelle n'est pas, non plus, une innovation récente. Elle était déjà pratiquée par les Agni, qui récoltaient une culture d'exportation, la kola, dans leurs champs de cultures vivrières (Pescay 1967) ; ils étaient insérés dans une économie d'échanges. Leur savoir-faire agricole ne résulte pas d'une imitation des planteurs européens. C'est l'inverse qui s'est produit : observant la réussite des Ivoiriens, des Européens se sont lancés dans la culture du café et du cacao (Fréchou 1955 : 2)¹⁸ ! Les descriptions que l'on a du Moronou à l'orée de la colonisation le rapprochent plus d'une «économie paysannée», marquée par une régularité répétitive dans l'obtention du produit, que d'une «économie tribale», dépendante des hasards de la cueillette, de la chasse et de la pêche.

Sur un plan plus général, les thèmes banals de l'«individualisation» et de la «déstructuration» des sociétés rurales d'Afrique de l'Ouest sont parfois contredits par des exemples de terrain. A Avatime, au Ghana, une enquête portant sur le même échantillon que quarante ans plus tôt a montré que les groupes domestiques avaient crû et non diminué (Brydon 1979) ! La division sexuelle des tâches a été renforcée par la colonisation et la modernisation chez les Yoruba du Nigeria et les Bété du Cameroun (Guyer 1980). Chez les Adioukrou de Débrimou, en Côte-d'Ivoire, le manioc a été substitué au palmier de telle sorte que le système de production actuel est l'«équivalent» de l'ancien : aux hommes, les travaux de production, aux femmes, ceux de transformation (Houziaux 1985). Enfin, à Aghien, en pays ébrié, la concurrence ne s'établit pas entre cultures vivrières et cultures d'exportation, mais au sein de ces dernières : entre les cultures antérieures (café, cacao) et les nouvelles (palmiers, cocotiers). La priorité reste la production pour l'autoconsommation : manioc, poisson (A.-M. Pillet-Schwartz op. cit.).

La tenure de la terre se caractérise par une superposition de droits sur une même parcelle : droit éminent des chefs de canton, de village ou de lignage ; droit d'usage du cultivateur, concrétisé par les arbres qu'il a plantés. Ce régime foncier a un double effet : l'appropriation de la terre est libre et peu coûteuse pour les originaires d'un village ; ils bénéficient d'une grande autonomie. L'installation des étrangers est soumise à un contrôle plus strict. Ainsi, les grands planteurs ont pu opérer une concentration des terres à leur échelle selon le processus du défrichement renouvelé, et non par des achats ou des locations.

Le détour de production est bref : les principales opérations productives sont faiblement mécanisées, à l'exception de l'abattage des arbres. La mécanisation a été introduite dans des opérations annexes : traitements phytosanitaires, séchage, décorticage. L'augmentation de la dimension physique de l'entreprise ne correspond pas à une amélioration du détour de production,

18. H. Fréchou «Un grand nombre de vieilles plantations souffrent d'avoir été établies sans prospection sérieuse. A cet égard, les Africains sont parfois mieux avisés, par exemple les Agni» (1955 : 10).

à une concentration de capital constant à l'hectare. Ce comportement rejoint d'autres observations : les « paysans riches » du Bihar, en Inde, s'endettent non pour perfectionner l'outil de production, mais pour des dépenses improductives, pour faire face en particulier aux obligations des cérémonies domestiques (Pouchepadass 1980).

Les grands planteurs emploient des manœuvres étrangers. Les rétributions et rémunérations qu'ils versent forment un ensemble continu qui s'étale du don à la traite fait aux parents et alliés sans obligation d'une contrepartie en travail jusqu'à des salaires à la tâche ou à la durée¹⁹. Le noyau central des rémunérations est constitué par deux catégories qui servent de transition entre les dons et les salaires. L'*abugnan*²⁰ est plutôt un don réservé aux proches parents masculins du planteur, et qui prend en considération leur apport en travail ; il peut aussi rémunérer des manœuvres engagés dans des tâches pénibles ; il est rare. L'*abusan*²¹ est de loin la forme de rémunération la plus répandue chez les grands planteurs du Moronou. Les manœuvres ainsi rétribués vivent dans les campements du planteur, pendant au moins une saison agricole, sous sa surveillance ou celle d'un de ses proches parents. Les relations de travail sont fortement personnalisées. De surcroît, elles sont marquées par des prestations en nature dans les deux sens, qui peuvent être interprétées comme des échanges domestiques : défrichement d'une parcelle nouvelle d'un côté, hébergement et fourniture du produit pour l'autoconsommation de l'autre. Cette rémunération, désignée en *twi*, la langue des Akan, n'est pas née avec la pénétration de l'économie de profit dans le Moronou. Elle est signalée pour l'époque précoloniale : le partage du produit se faisait selon trois parts pour l'extraction de l'or (Kodjo Niamkey *op. cit.*). Elle s'est greffée sur l'organisation du travail du caoutchouc quand celui-ci s'est substitué à l'or en raison d'un prix plus avantageux (Perrot 1982 : 81-82 ; Archives nationales du Sénégal)²². Elle est donc ancrée dans le passé de la société agni, même si le contexte s'est métamorphosé. On doit donc lui reconnaître toute sa spécificité, ne pas la réduire à un « salaire ». Or, quand la taille de l'exploitation augmente toutes les catégories de manœuvres diminuent à l'hectare, sauf ceux rémunérés à l'*abusan*, qui restent à un taux à peu près constant. Ce résultat paradoxal montre que l'accroissement de la dimension physique de l'entreprise ne correspond pas à une augmentation parallèle du nombre de « salariés ». Il souligne que les rapports de production mettent surtout en présence deux communautés au statut social peu différencié, d'autant plus que les manœuvres à l'*abusan* sont parfois réemployés à la tâche : les uns sont détenteurs de la terre, les autres en sont dépourvus et soumis à des migrations de travail entre la Haute-Volta et la Côte-d'Ivoire. La partie principale de la rémunération, le partage du produit,

19. Selon A. Chayanov (1970 : 20-21), l'utilisation de « salariés » ne fait pas verser automatiquement l'exploitation paysanne dans la catégorie des entreprises capitalistes.

20. *abugnan* : partage du produit en deux parts : une pour le planteur, l'autre pour un parent ou une équipe de manœuvres.

21. *abusan* : partage du produit en trois parts : deux pour le planteur, une pour l'équipe de manœuvres.

22. Archives nationales du Sénégal, dossier R 8, pièce n° 5.

Les captifs qui cultivaient du caoutchouc étaient, eux aussi, rémunérés en recevant un tiers du produit (Archives nationales du Sénégal, dossier K 21, pièce n° 14).

masque des relations complexes, en partie de l'ordre du «domestique», entre ces deux communautés dépendant l'une de l'autre, et dont les objectifs respectifs paraissent relever avant tout d'une économie paysanne. Le paradoxe n'est d'ailleurs qu'apparent et se résout quand on se penche sur les biographies des plantations : dès qu'une parcelle atteint le stade de la production, la meilleure solution pour un planteur est de la confier à un manœuvre à l'*abusan*, directement intéressé au produit.

Les objectifs, les antécédents, le régime des terres, la faiblesse du détour de production, les relations de travail montrent que les grands planteurs du Moronou sont des paysans. Ce sont des «paysans riches». La société précoloniale des Agni était marquée par une forte différenciation économique (Perrot *op. cit.*). De nos jours, la stratification économique en milieu rural se retrouve dans toute la Côte-d'Ivoire, en particulier dans le sud-est. Des travaux pionniers sur l'économie de plantation, la signalaient pour le Sanzi et le Moronou vers 1957-1958 (Dupire 1960, Boutillier 1960). Une étude sur les grands planteurs du canton Ketté a été menée en même temps que celle du Moronou (Affou Yapi 1979), où une forte variation des superficies apparaît dans les cadastres relevés entre 1953 et 1956 (Bio Sawé 1982 : 55 et sq.). Les résultats de mon enquête révèlent des différences de revenu moyen agricole selon la taille de l'exploitation en 1976-77 :

Exploitations inférieures à 50 ha :	1 358 450,7 F. CFA
Exploitations supérieures à 51 ha :	3 124 671,8 F. CFA

L'écart entre les catégories extrêmes est très important :

Exploitations inférieures à 10 ha :	328 000 F. CFA
Exploitations de 151 à 250 ha :	8 424 000 F. CFA

Plus une exploitation est étendue, plus son revenu est important. Mais une correction s'impose : parmi les catégories de superficie voisines, le revenu moyen varie en raison de la concentration d'hommes actifs à l'hectare. Plus la superficie cultivée par homme actif est petite, plus le revenu devient élevé, car meilleure est la concentration de travail à l'hectare pour les cultures d'exportation. Au-delà de cent hectares, l'effet de superficie totale annule celui de la superficie cultivée par actif.

Il serait dangereux d'en déduire un seuil quantitatif à l'apparition des grands planteurs. Les revenus moyens forment un ensemble continu qui reflète une homogénéité de comportements. Pourtant, les grands planteurs sont perçus comme des «richards» par les autres villageois ; il faut bien trouver un critère qui les spécifie. L'exemple des *yeomen* nous aide. La «distinction» des paysans riches en Côte-d'Ivoire s'opère sur la base de leurs maisons : leur nombre, leur apparence extérieure (maisons à étages ; «villas» modernes), leur ameublement et leur décoration intérieurs. Les planteurs ont largement pris part à une «grande reconstruction» depuis l'indépendance. Tous ont une maison, mais les habitations des grands planteurs se repèrent aisément dans un village : un ou deux étages, une belle véranda, un château d'eau ... Ce critère qualitatif me paraît le seul à pouvoir rendre compte de leur particularité.

*

L'étude de la *yeomanry* permet d'entrevoir l'avenir des grandes plantations. Les *yeomen* ont disparu sous la contrainte de transformations externes et de pratiques internes. En Côte-d'Ivoire, des bouleversements se produisent. L'épuisement de la forêt condamne les cultures vivrières sur défrichement renouvelé : igname, bananes, taros. Si l'objectif de fournir le produit pour l'autoconsommation demeure prioritaire, les planteurs devront s'adonner à d'autres cultures sans tenir compte de leurs préférences alimentaires (manioc, riz), ou passer par le marché, ce qui les impliquera davantage dans l'économie de profit et leur fera perdre l'une de leurs caractéristiques majeures. Des sécheresses récentes ont souligné la fragilité du cacao et du café. Hévéas (Losch 1984), palmiers et cocotiers peuvent leur être substitués, mais ils transformeront les planteurs en «quasi-salariés» des sociétés de développement. L'ananas est cultivé de préférence par des étrangers (Colin 1984) ; il oblige à une élimination complète du couvert arboré, comme pour le riz, sans qu'on en connaisse les conséquences à long terme. Les transformations qui s'esquissent semblent faire perdre aux grands planteurs quelques-unes de leurs qualités de paysans. Les comportements internes du groupe sont tout aussi importants pour l'avenir. Ainsi, le fractionnement des héritages est en partie responsable de l'évolution de la *yeomanry*. Chez les Agni, la pratique de l'héritage matrilineaire facilite la concentration des biens. Si la législation ivoirienne l'emporte et impose le partage des biens entre enfants d'un même père en milieu rural, les domaines fonciers constitués par les grands planteurs seront voués au morcellement ; ils auront disparu.

ORSTOM Paris.

Résumé

Les *yeomen* étaient des paysans riches en Angleterre, aux XVI^e et XVII^e siècles, à mi-chemin de l'aristocratie terrienne et des simples cultivateurs. De nos jours, par leurs comportements quotidiens, les grands planteurs du Moronou, en Côte-d'Ivoire, les rappellent. La ressemblance s'arrête là. Mais les *yeomen* forment une catégorie économique qui permet de mieux analyser ces grands planteurs tout en soulignant leur spécificité.

Abstract

The yeomen in England, during the 16th and 17th centuries, were rich farmers half-way between the gentry and the peasantry. Nowadays, the big farmers of Moronou (southeastern Ivory Coast), through their daily behavior, remind us of these yeomen. There are also many differences, but the yeomen as an economic category help us understand these big farmers in the Ivory Coast.

BIBLIOGRAPHIE

1° — Sur la yeomanry :

CAMPBELL, M.

- 1942 *The English Yeoman under Elisabeth and the Early Stuarts*. New Haven, London, Yale University Press, Humphrey Milford («Yale Historical Publications XVI») : 453 p.

JOHNSON, A. H.

- 1963 *The disappearance of the small Landowner. (Ford lectures 1909)*. Oxford, Oxford University Press, The Merlin Press : 164 p.

LEBRET, G.,

- 1882 *Etude sur la propriété foncière en Angleterre*. Paris. A. Marescq : 229 p.

MARX, K.,

- 1969 *Le Capital*, I. Paris, Garnier-Flammarion : 699 p.

POWICKE, F. M.,

- 1938 «Observations on the English Freeholder in the thirteenth century», in *Wirtschaft und Kultur, Festschrift zum 70 Geburtstag von Alfon Dopsch*, Baden bei Wien, Leipzig, R. M. Rohrer Verlag : 382-393.

SCHMIDT, A. J.,

- 1961 *The Yeoman in Tudor and Stuart England*, Washington, The Folger Shakespeare Library : 29 p., 10 pl.

2° — Sur la paysannerie

ARNOLD, P.

- 1980 «Les paysans. Contours d'une catégorie sociologique», *Revue suisse de sociologie* 6 : 403-421.

CHAYANOV, A. trad. COUTY, P.

- 1970 *Théorie des systèmes économiques non capitalistes*. Dakar, ORSTOM : 24 p. multigr.

MENDRAS, H.,

- 1976 *Sociétés paysannes*. Paris, A. Colin : 238 p.

NEVEUX, H.,

- 1975 «Déclin et reprise : la fluctuation biséculaire, 1330-1560» in *Histoire de la France rurale* (sous la direction de G. Duby et A. Wallon), II : *L'âge classique des paysans (1340-1789)*. Paris, Editions du Seuil.

POUCHEPADASS, J.

- 1980 «L'endettement paysan dans le Bihar colonial», *Pfususgrtha* 4 : 165-205.
La tradition au Pays basque.

- 1982 Baiona, Donostia, ELKAR : 598 p.

WOLF, E. R.

- 1966 *Peasants*. New Jersey, Prentice Hall, Foundations of Modern Anthropology Series : 116 p.

3° — Sur les planteurs et cultivateurs d'Afrique de l'Ouest :

AFFOU YAPI, S.,

- 1979 *Le grand planteur villageois dans le procès de valorisation du capital social. Une introduction à l'organisation socio-économique Akyé*. Abidjan, ORSTOM, Centre de Petit Bassam : 371 p. multigr.

BERRY, S.,

- 1982 *Oil and the disappearing peasantry : accumulation, differentiation and underdevelopment in Western Nigeria*. Boston, Boston University, African Studies Center, Working Papers 66 : 17 p. multigr.

BIO SAWE, I.,

- 1982 *Etude socio-économique du Moronou : les villages Assié à partir de la culture du cacao et du café (1920-1957)*. Abidjan, université nationale de Côte-d'Ivoire, mémoire : 186 p. multigr., cartes h. t.

- BOUET, C.,
1977 *Bettié et Ahiékrou. Etude comparée de deux terroirs en zone forestière ivoirienne*. Paris, ORSTOM, «Atlas des structures agraires au sud du Sahara 13» : 138 p.
- BOUTILLIER, J.-L.,
1960 *Bongouanou, Côte-d'Ivoire. Etude socio-économique d'une subdivision*. Paris, Berger-Levrault : 224 p.
- BRYDON, L.,
1979 «Women at work. Some changes in family structure in Amedzofe-Avatime, Ghana», *Africa* 49 (2) : 97-111.
- COLIN, J.-P.,
1984 *Note sur la petite production d'ananas dans un village de basse Côte-d'Ivoire. Le cas de Djimini-Koffikro*. Abidjan, ORSTOM, Centre de Petit Bassam : 84 p. multigr.
- CHALEARD, J.-L.,
1981-82. *Occupation du sol et immigration en pays abé (département d'Agboville, Côte-d'Ivoire)*. Cahiers de l'ORSTOM, série Sciences humaines, XVIII (3) : 271-293.
- DUPIRE, M.,
1960 «Planteurs autochtones et étrangers en basse Côte-d'Ivoire orientale», *Etudes éburnéennes* VIII : 7-238.
- DUPIRE, M., BOUTILLIER, J.-L.,
1958 *Le pays Adioukrou et sa palmeraie (basse Côte d'Ivoire). Etude socio-économique*. Paris, ORSTOM : 104 p.
- EKANZA, S. P.
1983 *Mutations d'une société rurale. Les Agni du Moronou : XVIII^e siècle-1939*. Aix-en-Provence, université de Provence, thèse : 1007 p. multigr.
- FRECHOU, H.,
1955 «Les plantations européennes en Côte-d'Ivoire», *Cahiers d'outre-mer* 29, janvier-mars : 1-32.
- GUYER, J.
1980 «Food, cocoa and the division of labour by sex in two West African societies», *Comparative studies in Society and History. An International Quarterly*, XXII (3) : 355-373. 6/
- HOUZIAUX, C.,
1985 *Systèmes de production en basse Côte-d'Ivoire*. Le Havre, ISTOM, mémoire : 99 p. multigr.
- KODJO NIAMKEY
1974 *Le commerce d'Arrah à l'époque précoloniale*. Abidjan, IHAA : 7 p. multigr.
- KOUAME AKA, J.,
1979 *Origine et évolution du Ngatianou jusqu'à la colonisation*. Abidjan, université nationale de Côte-d'Ivoire, mémoire : 163 p. multigr.
- LOSCH, B.,
1983 *L'hévéaculture villageoise en Côte-d'Ivoire. Contribution à l'étude de l'évolution des systèmes de production en zone forestière*. Montpellier, université de Montpellier, mémoire : 119 p. multigr.
- PERROT, C. H.
1976 «De la richesse au pouvoir : les origines d'une chefferie du Ndényé (Côte-d'Ivoire). Analyse critique de documents oraux», *Cahiers d'études africaines* 61-62, XVI (1-2) : 173-187.
1982 *Les Anyi-Ndényé et le pouvoir aux XVIII^e et XIX^e siècles*. Paris, Publications de la Sorbonne. Abidjan, CEDA : 335 p.
- PESCAY, M.,
1967 «Région du Sud-Est. Etude socio-économique». II : *La sociologie*. Paris, SEDES. Abidjan, ministère du Plan : 8 fasc.
- PILLET-SCHWARTZ, A.-M.,
1982 *Aghien, un territoire ébrié. Quinze ans de technostucture en Côte-d'Ivoire*. Paris, ORSTOM («Atlas des structures agraires au sud du Sahara 17») : 161 p.